

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 24 mars 1960

La séance est ouverte à deux heures et demie.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES

QUATRIÈME ET CINQUIÈME RAPPORTS DU COMITÉ
PERMANENT—ADOPTION DU CINQUIÈME
RAPPORT

M. W. M. Howe (Wellington-Huron) présente le 4^e et le 5^e rapports du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques et propose l'adoption du 5^e rapport.

La motion est adoptée.

CHEMINS DE FER, LIGNES AÉRIENNES ET MARINE MARCHANDE

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, avec le consentement de la Chambre, je propose:

Que les rapports annuels pour 1959 du National-Canadien; de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*; de la *Canadian National Railways Securities Trust*; que les rapports de l'auditeur adressés au Parlement sur le National-Canadien et la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*; le budget de 1960 du National-Canadien; le rapport annuel d'Air-Canada pour 1959; le rapport de l'auditeur adressé au Parlement sur Air-Canada, pour 1959, déposé ce jour; et le budget de 1960 d'Air-Canada déposé le 1^{er} mars 1960 soient déferés au comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la navigation; et que les crédits numérotés 420—Service de transbordement de l'Île du Prince-Édouard et ports terminus; 421—Service de transbordement de Terre-Neuve et ports terminus; et 429—loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, des prévisions budgétaires de 1960-1961 soient retirés du comité des subsides et déferés audit comité, sous réserve des pouvoirs qu'a le comité des subsides de voter des deniers publics.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Puis-je poser une question au ministre avant qu'il se rassoie? Nous dirait-il si le budget pour 1960 de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* est inclus?

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je crois que même l'honorable député de Bonavista-Twillingate sait que cette question est une sottise.

L'hon. M. Pearson: Ce qui veut dire que l'honorable monsieur ne peut pas y répondre?

L'hon. M. Hees: L'honorable monsieur n'a pas à répondre aux sottises.

M. l'Orateur: Voici la motion. Vais-je en omettre la lecture?

Des voix: Omettez-la.

L'hon. M. Pickersgill: Avant que la motion soit adoptée, je voudrais rappeler aux honorables députés qui pourraient l'avoir oublié que, l'an dernier, le ministre a demandé à la Chambre l'autorisation de modifier sa motion de façon à inclure le budget de la *Canadian National (West Indies) Steamships*. A ce moment-là, apparemment, il ne trouvait pas que cela n'avait pas de sens.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

LA DÉFENSE NATIONALE

MONTRÉAL—UN AVION DES ÉTATS-UNIS AURAIT
FRANCHI LA BARRIÈRE DU SON

M. Hazen Argue (Assiniboia): J'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. La radio a signalé que deux avions à réaction des États-Unis, qui ont franchi la barrière du son à deux heures ce matin au dessus de Montréal, ont causé une violente explosion qui a brisé des vitres et alarmé les résidents de Montréal. Le ministre peut-il dire à la Chambre si ces avions avaient la permission d'exécuter cet exercice ennuyeux et destructeur au dessus du territoire canadien?

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Je remercie l'honorable député de m'avoir donné avis de sa question. Cet avis m'est parvenu tout juste avant mon entrée à la Chambre. Je dois signaler que l'honorable député de Laurier (M. Chevrier) avait une question semblable à poser.

Au cours de la matinée j'ai reçu des plaintes de divers résidents de Montréal; toutefois, on ne m'a signalé aucun dommage. Il semble qu'un exercice de défense aérienne a été exécuté en vue de faire l'essai de contre-mesures électroniques du réseau d'alerte. J'ai demandé un rapport complet sur l'incident et sur les raisons qu'on avait de franchir la barrière du son dans le voisinage d'une zone métropolitaine. Apparemment, vu que le temps était couvert, le pilote ne s'était pas aperçu qu'il était au-dessus de Montréal; il